

Championnat Individuel Jeunes

Catégories U12, Benjamins, Minimes

Lundi 19 et Mardi 20 octobre 2020

GOLF DE SERAINCOURT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : mardi 13 octobre 2020

Droit d'inscription : 40 € (20 € pour les U10 jouant uniquement mardi)

Le championnat Individuel Jeunes du Val d'Oise fait partie des épreuves comptant pour le mérite amateur Jeunes pour les enfants jouant les 2 jours

Conditions de participation

Catégories d'âge et limite d'index

	Âge	Garçons	Filles
U12	Nés après le 01/01/2008	26,4	31,4
Benjamins	2006-2007	20,4	30,4
Minimes	2004-2005	15,4	24,4

Le nombre total de participants est limité à 72.

Pour la sélection des joueurs, l'index pris en compte sera celui à la date limite d'inscription.

Les clubs pourront éventuellement inscrire des jeunes au-dessus des limites d'index indiquées sur le règlement (5 points d'index maximum au-dessus, 10 points d'index pour les U12).

L'inscription des U12 au-dessus des limites d'index devra obligatoirement avoir été validée par l'enseignant de l'école de golf.

Les jeunes « hors index » ne seront retenus que si le nombre d'inscrits ne dépasse pas 72. Ils devront donc vérifier lors de la publication des départs une semaine avant l'épreuve que leur participation a bien été retenue.

Possibilité pour les jeunes U10 qui rentrent dans les critères de sélection U12 :

-soit de jouer le Championnat sur 2 jours

-soit de jouer uniquement le 2^{ème} jour (départs et classement spécifiques)

Formule de jeu

Stroke play brut / 36 trous

Classement et Prix

Classement : 1 série filles et 1 série garçons dans chaque catégorie

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 9, 6, 3 et dernier trou.

Remise des prix : Au minimum 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons dans chaque catégorie
1 prix spécifique U10 le 2^{ème} tour

Engagement et Inscriptions

Les inscriptions à l'épreuve se font sur extranet par les Responsables Jeunes des clubs.
Le règlement des droits de jeu se fera auprès du Comité Départemental Golf du Val d'Oise par chèque ou de préférence par virement bancaire.

Reconnaissance du parcours

Reconnaissance officielle le dimanche 18 octobre après midi.
Possibilité de reconnaître un autre jour, réservation auprès du golf, à tarif préférentiel.
Possibilité de participer au Junior Tour du Val d'Oise prévu à Seraincourt le dimanche 04 octobre.

Comité d'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé des arbitres membres du CD95.
Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.